

AFRISTAT

10^{ème} réunion du Comité de direction

Nouakchott, 18-20 octobre 2004

PROGRAMME DE TRAVAIL 2005 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

Sommaire

1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION POUR LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	2
1.1. CONTEXTE	2
1.2. APPUIS DE LA DIRECTION GENERALE AUX ETATS	4
1.2.1. <i>Programme de suivi des DSRP et des OMD</i>	<i>4</i>
1.2.2. <i>Projet ACBF sur l'amélioration des statistiques du marché du travail.....</i>	<i>5</i>
2. APPUIS A L'ELABORATION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES DE BASE ET DES SYNTHESES STATISTIQUES	5
2.1. COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES STATISTIQUES ECONOMIQUES DE BASE	5
2.2. HARMONISATION DES METHODES ET OUTILS DE TRAVAIL	6
2.3. ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX ETATS	6
2.3.1. <i>Rénovation des comptes nationaux.....</i>	<i>6</i>
2.3.2. <i>Suivi de la conjoncture économique et sociale et de la prévision économique à court terme.....</i>	<i>7</i>
2.3.3. <i>Statistiques d'entreprises.....</i>	<i>7</i>
2.3.4. <i>Statistiques agricoles.....</i>	<i>7</i>
3. DEVELOPPEMENT DES BASES DE DONNEES ET DIFFUSION STATISTIQUE.....	8
4. APPUIS AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX	8
5. RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION ET AUTRES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE.....	8
5.1. GESTION DES ACCORDS, CONVENTIONS ET SUBVENTIONS.....	9
5.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA DIRECTION GENERALE.....	10
5.3. ELABORATION D'UN NOUVEAU CADRE STRATEGIQUE DE TRAVAIL ET D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GENERALE POUR LA PERIODE 2006-2010.....	10
5.4. FORMATION ET RECRUTEMENT D'EXPERTS	10
5.5. DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE A LA DIRECTION GENERALE.....	11
5.6. DEVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION	11
6. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE.....	11
7. RESSOURCES MOBILISABLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2005 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT.....	11
7.1. RESSOURCES HUMAINES	11
7.2. RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES.....	12
8. ANNEXE : TABLEAU PREVISIONNEL DES APPUIS DE LA DIRECTION GENERALE AU COURS DE L'ANNEE 2005.....	13

1. L'année 2005 marquera la fin du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) ainsi que l'arrivée à son terme du premier Fonds AFRISTAT. Elle constitue donc une année de jonction entre le premier cycle de fonctionnement d'AFRISTAT 1996-2005 et le prochain qui devra prendre le relais pour la période 2006-2015. Sous réserve des conclusions de l'évaluation à mi-parcours du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) et du contenu du prochain cadre de travail pour la période 2006-2010, le projet de programme de travail 2005¹ de la Direction générale d'AFRISTAT est bâti autour des principaux axes suivants :

- approfondir les actions entreprises dans le cadre du développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ;
- apporter un appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques ;
- aider les Etats à développer des bases de données et à renforcer leurs capacités de diffusion des données statistiques ;
- apporter un appui aux Etats pour le renforcement institutionnel dans le domaine de l'organisation des systèmes statistiques ;
- poursuivre le renforcement des capacités d'intervention de la Direction générale.

1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION POUR LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

1.1. Contexte

2. Se plaçant dans le contexte du Sommet sur le développement social de Copenhague (Danemark) en 1995 et du Sommet de Libreville (Gabon) sur la croissance et la réduction de la pauvreté en 2000, le PROSMIC avait, dans le domaine « *Statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté* », mis un accent particulier sur les statistiques de l'éducation et les statistiques de la santé.

3. Sous réserve des résultats de l'évaluation de ce programme, les progrès accomplis par les Etats membres en matière de statistiques de l'éducation et de statistiques de la santé doivent être consolidés dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté. La généralisation de la nécessité pour les pays en voie de développement de disposer de cadres stratégiques de réduction de la pauvreté a mis une fois de plus en exergue l'importance pour ces pays de développer des systèmes d'information pour le suivi de ces stratégies. En 2000 les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en tant que cadre de moyen et long termes pour les politiques de développement, ont encore plus mobilisé les Etats pour promouvoir le développement et renforcer la lutte contre la pauvreté.

¹ Certains objectifs et actions proposés dans ce programme pourraient avoir figuré dans les programmes antérieurs de la Direction générale ou devront se poursuivre sur plusieurs années.

4. Suite à ces nouvelles initiatives et afin d'aider les Etats membres d'AFRISTAT à réaliser ces objectifs, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et AFRISTAT ont engagé en 2002, une collaboration en vue « *de doter les pays [...] de systèmes d'information appropriés, cohérents et efficaces permettant de répondre aux besoins de production et d'analyse, à intervalles réguliers, d'indicateurs pertinents pour le suivi - évaluation des DSRP et des objectifs de développement du Millénaire* ». En 2003, cette collaboration a abouti à la signature (par le PNUD) d'un contrat² par lequel AFRISTAT s'engage à apporter un appui à une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne (dont l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT) pour :

- *concevoir et développer des systèmes d'information sur la lutte contre la pauvreté concourant au suivi des DSRP et des objectifs du millénaire, incluant le suivi du bien-être et des conditions de vie des populations, le suivi de l'exécution des projets et programmes, l'évaluation d'impact et la diffusion des informations.*
- *renforcer les capacités des INS, et des structures spécialisées, en particulier des observatoires lorsqu'ils existent, dans le domaine de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information contribuant au suivi de la pauvreté et des indicateurs du millénaire.*

5. La mise en œuvre de contrat, qui s'étalera sur 36 mois, a démarré effectivement en avril 2004 et se poursuivra en 2005.

6. Au cours de l'année 2004, la mise en œuvre du Programme d'appui au suivi des DSRP et des OMD se focalise sur l'élaboration « *du cadre de référence et d'un support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information (SI) sur la pauvreté et les OMD* ». La réalisation de ce produit s'effectue à travers les activités suivantes, telles que définies dans le document du projet :

- l'identification d'indicateurs pertinents et répondant aux attentes de tous les acteurs (partenaires, société civile, administration) ;
- la définition de l'architecture type d'un système d'information sur la pauvreté et la définition des rôles des différents acteurs ;
- la conception des outils de collecte, de traitement et d'analyse et de diffusion des données.

7. En 2003, l'ACBF a accordé un don à AFRISTAT pour mettre en œuvre un projet d'amélioration de la qualité des statistiques du marché du travail par un renforcement de la gestion des systèmes d'information pour le suivi de la pauvreté et du marché du travail. Ce projet a démarré effectivement en juin 2004 et durera 36 mois dans sa phase pilote qui couvre cinq Etats dont deux membres d'AFRISTAT (Cameroun et Mali).

8. Les principales activités du projet visent :

- *le développement d'outils de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sur le marché du travail en valorisant toutes les sources d'informations ;*
- *l'harmonisation des indicateurs du marché du travail ;*

² Le projet est intitulé « *Programme d'appui au suivi des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement* »

- *le développement des bases de données sur l'emploi et l'élaboration des tableaux de bord des indicateurs du marché du travail.*

9. Les informations sur le marché de l'emploi sont de natures diverses et leur collecte nécessite des méthodes appropriées. Sur le plan opérationnel, le projet est découpé en trois phases :

- l'organisation des systèmes d'information et la production régulière de quelques indicateurs clés prioritaires sur le marché du travail ;
- l'extension du système à l'ensemble des indicateurs du marché de l'emploi ;
- la consolidation des acquis et les recommandations des améliorations à apporter pour le renforcement des systèmes mis en place.

10. Le dernier projet associé sur lequel la Direction générale va s'appuyer est le don accordé par la Banque mondiale à AFRISTAT dans le cadre du Fonds pour le développement institutionnel (IDF). Ce don apporte un appui technique au renforcement des capacités des pays membres par le développement des bases de données (2gLB) et la fourniture des équipements informatiques qui les supporteront aux pays pilotes et à la Direction générale.

11. L'objectif premier de ce don est d'appuyer l'élaboration et le suivi évaluation des CSLP des pays membres d'AFRISTAT, par le développement des bases de données sociales et l'élaboration des cartographies de la pauvreté. En second lieu, il doit permettre de renforcer les liens entre utilisateurs et producteurs des statistiques sur la pauvreté, à travers la mobilisation des bases de données nationales en vue de la réalisation d'une banque de données fédératrice des stratégies de lutte contre la pauvreté aux niveaux régional et sous-régional

12. Les outils développés seront testés dans trois pays pilotes, puis présentés au cours de séminaires à un nombre élargi d'Etats membres intéressés, pour une meilleure efficacité du suivi-évaluation et sa pérennité dans les Etats et dans la région après la fin du projet.

1.2. Appuis de la Direction générale aux Etats

1.2.1. Programme de suivi des DSRP et des OMD

13. Pour l'année 2005, il est envisagé d'apporter un appui à dix Etats bénéficiaires du programme³ pour :

- concevoir et valider les systèmes nationaux d'information sur la pauvreté ;
- mettre en place des systèmes d'information pour l'élaboration et la diffusion régulière d'un rapport de progrès sur les indicateurs de suivi des DSRP ;
- mettre en place des systèmes d'information pour l'élaboration et la diffusion régulière d'un rapport de progrès sur les indicateurs relatifs aux Objectifs du millénaire pour le développement ;
- réaliser un bilan-diagnostic des dispositifs institutionnels (dont les Observatoires) de suivi-évaluation de la pauvreté et formuler des recommandations sur un schéma institutionnel cohérent et durable.

³ Les dix de la première vague sont : Bénin, Burkina, Burundi, Centrafrique, Congo, Madagascar, Mali, Niger, Tchad et Togo. En fonction du niveau atteint dans le processus, d'autres Etats pourront être suivis en 2005.

1.2.2. *Projet ACBF sur l'amélioration des statistiques du marché du travail*

14. En ce qui concerne le projet financé par ACBF, la première année de mise en œuvre portera essentiellement sur les activités ci-après :

- évaluation des dispositifs nationaux :
 - l'organisation des dispositifs ;
 - le fonctionnement du système d'information sur le marché du travail ;
 - les problèmes rencontrés : administratifs, financiers, techniques ;
- réorganisation éventuelle des systèmes d'information :
 - élaboration d'un manuel pour la conception d'un système d'information sur le marché du travail ;
 - séminaire de formation sur la mise en place d'un système d'information sur le marché de l'emploi ;
 - missions régulières de supervision et d'appui technique aux composantes nationales ;
- création de synergies entre les différents systèmes d'information sur la pauvreté lorsqu'ils existent :
 - échange de données et de méthodologies ;
 - collaboration avec d'autres institutions.

15. Au cours de 2005, les activités décrites ci-dessus seront poursuivies et celles prévues à la deuxième phase vont démarrer.

2. APPUIS A L'ELABORATION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES DE BASE ET DES SYNTHESSES STATISTIQUES

16. L'élaboration des statistiques économiques de base et des synthèses statistiques prend un sens renforcé AVEC le développement des DSRP dans les pays. En effet, elles procurent les bases de sondage et les répertoires fiables à partir desquelles seront menées les enquêtes sur la pauvreté ainsi que les données de cadrage macro-économique indispensables à la comparabilité des résultats dans l'espace et dans le temps.

2.1. Collecte, traitement et analyse des statistiques économiques de base

17. L'appui à l'amélioration de la collecte, du traitement et de l'analyse des statistiques économiques de base devra constituer une priorité au cours des prochaines années tant la qualité de ces informations est déterminante pour la qualité des synthèses (comptes nationaux, conjoncture, prévision, etc.) que l'on peut en tirer.

18. Compte tenu de l'importance des statistiques de base pour le suivi des politiques économiques et sociales, les Etats membres et la Direction générale devront fixer les actions prioritaires à mener dans le cadre de la préparation du cadre stratégique de travail pour la période 2006-2010.

2.2. Harmonisation des méthodes et outils de travail

19. Depuis le démarrage des activités d'AFRISTAT en 1996, cette institution poursuit patiemment l'élaboration des méthodes et outils de travail pouvant permettre aux Etats membres de renforcer leurs capacités de production statistique avec plus de cohérence tout en se référant aux recommandations internationales. Parmi ces outils, on peut citer le manuel d'élaboration des comptes nationaux sur la base du SCN93 (Système de comptabilité nationale, version 1993), les nomenclatures d'activités et de produits, le manuel de concepts et de définitions pour les enquêtes sur le secteur informel, le manuel sur la méthodologie des indices des prix à la consommation, etc. A ces outils, il convient d'ajouter les actions de formation régulièrement entreprises tant pour une meilleure gestion des instituts nationaux de statistique (INS) que pour l'amélioration de la production et de la diffusion de l'information statistique (formation sur la gestion des ressources humaines).

20. Le chantier de l'harmonisation des méthodes et outils reste vaste au vu des besoins des Etats membres, notamment dans le cadre de l'intégration économique régionale. A partir de 2005, en plus du renforcement des actions de formation dans les domaines couverts actuellement par AFRISTAT, l'harmonisation ou l'application d'un certain nombre de méthodes et d'outils seront poursuivies, notamment la rénovation des comptes nationaux à l'aide du système ERETES (Equilibre Ressources Emplois – Tableau Entrées Sorties) d'élaboration des comptes nationaux et la mise en place de la 2gLDB (Live Data Base deuxième génération) dans les Etats membres.

21. Des réflexions seront activement menées avec l'appui des partenaires et l'apport des Etats membres sur :

- les méthodes harmonisées pour l'élaboration des comptes provisoires ;
- l'élaboration d'un cadre harmonisé pour le traitement des statistiques d'entreprises ;
- l'élaboration d'un cadre harmonisé pour l'établissement de répertoires d'unités de production ;

2.3. Assistance technique apportée aux Etats

22. Au regard des postes actuellement ouverts, l'assistance technique qu'apportera AFRISTAT aux Etats au cours de l'année 2005 se limitera essentiellement aux domaines liés à la comptabilité nationale, à la conjoncture économique, aux statistiques d'entreprises. Cependant, la Direction générale fera appel à des consultants indépendants et/ou des consultants nationaux pour couvrir les besoins des Etats pour lesquels elle ne pourra mobiliser les compétences. Des appuis seront apportés particulièrement dans les domaines ci-après.

2.3.1. Rénovation des comptes nationaux

23. Le PROSMIC a prévu la rénovation des comptes nationaux avec passage au SCN93 au moyen du système ERETES pour les Etats membres d'AFRISTAT. A la faveur de certains projets et subventions, notamment le PARSTAT et les contrats successifs accordés par le FMI à AFRISTAT dans le cadre des projets d'amélioration du SGDD pour les Etats membres de l'UEMOA, des conventions avec les SCAC de Libreville et Nouakchott ainsi que du Fonds AFRISTAT, plusieurs Etats membres d'AFRISTAT ont pu s'engager dans la voie de rénovation de leurs comptes nationaux.

Jusqu'à présent, la stratégie a consisté à élaborer deux années de comptes : une année de base et une année courante avec un transfert de savoir-faire qui donne aux Etats membres une capacité à poursuivre de façon autonome leurs travaux de comptabilité nationale.

24. Pour l'année 2005, il s'agira essentiellement de poursuivre cette dynamique en fonction des niveaux atteints par les Etats.

25. Par ailleurs, l'expérience de la mise en oeuvre du système ERETES montre que les INS ne disposent pas toujours de toutes les ressources nécessaires pour assurer la réalisation des actions du programme de rénovation des comptes. Ce qui occasionne des délais longs et accentue une pression très forte sur les INS face aux utilisateurs notamment les gouvernements, les bailleurs de fonds et les partenaires au développement. Pour pallier cette difficulté, la Direction générale envisage au cours de l'année 2005 de démarrer des réflexions sur l'élaboration d'une méthodologie harmonisée de confection des comptes provisoires⁴. Les Etats membres et les partenaires seront invités à prendre activement part à ces réflexions. L'objectif final est de mettre au point un outil d'élaboration des comptes nationaux provisoires qui soit dans le prolongement des travaux de comptes nationaux sur le modèle du Système ERETES et qui soit adapté aux besoins des Etats membres.

26. Quelques séminaires seront organisés soit dans le cadre de la formation permanente soit pour élargir la réflexion sur les comptes provisoires.

27. Enfin, les activités de mise en oeuvre du PCI-Afrique seront intégrées dans le programme de travail de 2005 dès que cela sera possible.

2.3.2. Suivi de la conjoncture économique et sociale et de la prévision économique à court terme

28. La Direction générale continuera d'organiser les séminaires semestriels pour les Etats membres, dans le cadre du volet "renforcement des capacités d'analyse conjoncturelle et de prévision économique" du Fonds de solidarité prioritaire « Renforcement des capacités statistiques ». Elle apportera également aux Etats qui en feront la demande, un appui à l'amélioration des publications conjoncturelles conformément aux recommandations du PROSMIC, et le cas échéant, un appui à l'élaboration de modèles de prévision économique à court terme.

2.3.3. Statistiques d'entreprises

29. La Direction générale apportera son appui à la réalisation des recensements des entreprises industrielles et commerciales dans certains Etats membres dans le but de disposer d'indices de la production industrielle fiables, d'élaborer un répertoire des entreprises et de disposer d'un échantillon mis à jour pour l'IPPI (Indice de la production industrielle).

2.3.4. Statistiques agricoles

30. Dans le domaine des statistiques agricoles, les activités commencées en 2004 vont se poursuivre notamment avec le traitement, l'analyse des données de l'enquête test sur les paramètres du troupeau au Mali qui aura lieu sur le terrain au 4^{ème} trimestre 2004 et la rédaction d'un manuel

⁴ Le contenu des appellations « comptes provisoires » et « comptes rapides » sera fixé par les participants à ces réflexions.

méthodologique. Un appui est prévu dans le cadre de l'élaboration des documents du recensement agricole dans certains Etats membres.

3. DEVELOPPEMENT DES BASES DE DONNEES ET DIFFUSION STATISTIQUE

31. La diffusion de l'information statistique reste un domaine prioritaire d'AFRISTAT. Au cours de l'année 2005, la Direction générale poursuivra le développement des activités de ce domaine. Les objectifs/activités visés sont :

- contribuer à l'intégration de la fonction diffusion dans toutes les opérations menées au sein des INS ;
- poursuivre l'assistance technique pour le développement et la gestion des sites Internet des INS ;
- continuer à apporter un appui aux INS dans le développement des bases de données ;
- investir en ressources humaines pour assister les INS dans l'élaboration des systèmes d'information géographique pour le suivi de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- appuyer les INS dans l'archivage des données documentaires et des données statistiques (fichiers d'enquêtes, fichiers administratifs, etc.), y compris l'organisation des centres de documentation des INS.

4. APPUIS AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX

32. Dans le domaine du renforcement institutionnel des systèmes statistiques nationaux, la Direction générale s'associera avec les partenaires au développement ainsi qu'aux bailleurs de fonds pour doter les Etats de systèmes statistiques plus organisés et à même de prendre en charge l'organisation d'une production statistique plus régulière et fiable.

33. Dans le même ordre d'idées, elle accompagnera les Etats engagés dans l'élaboration des programmes de développement de la statistique.

34. Dans la mesure du possible, elle poursuivra l'organisation d'une journée de réflexion en marge des réunions du Comité de direction sur un thème lié aux questions institutionnelles des systèmes statistiques nationaux.

5. RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION ET AUTRES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE

35. Outre les objectifs poursuivis par les appuis directs de la Direction générale développés dans les sections précédentes, la Direction générale poursuivra la gestion des accords, conventions et subventions dont elle bénéficie pour elle-même et/ou pour les Etats intéressés. Sur ses ressources propres elle entreprendra d'autres activités, notamment l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique de travail de la Direction générale pour la période 2006-2010 ainsi qu'un programme pluriannuel d'activités. Par ailleurs, elle cherchera à renforcer sa fonction de recherche appliquée par le

développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats membres.

5.1. Gestion des accords, conventions et subventions

36. La plupart des activités menées par AFRISTAT au bénéfice de ses Etats membres sont fortement soutenues par des financements extérieurs. A titre de l'année 2005, cette situation sera encore plus renforcée bien que certains accords s'approchent de leur terme.

37. La France à travers le Fonds de solidarité prioritaire « Renforcement des capacités », a offert des possibilités aux Etats membres d'AFRISTAT d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques (conjuncture économique, site Internet, phase 3 des enquêtes 1-2-3, etc.). Les Services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France (Dakar, Libreville, Kinshasa et Nouakchott) ont confié à AFRISTAT d'importants programmes d'appui pour le Sénégal, le Gabon, le Congo (RD) et la Mauritanie.

38. Avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Direction générale assure la mise en œuvre d'un programme d'appui au suivi des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ce programme couvre une vingtaine de pays francophones d'Afrique subsaharienne, dont les Etats membres d'AFRISTAT. Par ailleurs, AFRISTAT poursuivra son assistance technique au Burundi avec le financement du bureau local du PNUD.

39. En 2004, le Fonds monétaire international (FMI) a confié à AFRISTAT, pour la quatrième fois, la réalisation d'un projet visant l'amélioration des statistiques du secteur réel dans le cadre de la mise en œuvre du Système général de diffusion des données (SGDD) dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi que la Guinée et la Mauritanie. Ce contrat vient à son terme en mars 2005.

40. Par ailleurs, l'ACBF (African Capacity Building Fundation) a confié à AFRISTAT la mise en œuvre d'un projet pilote relatif à l'amélioration des statistiques du marché du travail dont la phase pilote couvre le Cameroun, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.

41. AFRISTAT assure l'exécution du projet IDF-Banque Mondiale dans le cadre du renforcement des capacités d'AFRISTAT pour le suivi-évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté. Trois pays pilotes sont couverts : le Cameroun, le Gabon et la Mauritanie.

42. La CEDEAO a confié à AFRISTAT l'exécution technique du programme ECOSTAT concernant l'harmonisation des comptes nationaux et des indices des prix à la consommation dans les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA. Ce programme, démarré en 2004, devra se poursuivre en 2005.

43. La Banque africaine de développement (BAD) a informé officiellement le Président du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT de la désignation de cette institution pour assurer la gestion du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) dans 19 pays dont les 18 membres d'AFRISTAT.

5.2. Renforcement des capacités d'intervention de la Direction générale

44. La Direction générale poursuivra le développement de ses propres capacités d'intervention, notamment en procédant à l'amélioration de ses capacités de gestion interne et en veillant au perfectionnement de ressources humaines.

45. Face aux demandes d'assistance technique de plus en plus pressantes, la Direction générale devrait s'adapter à la forte croissance des besoins de ses Etats et se doter en conséquence d'une organisation capable de suivre au quotidien les efforts déployés par les Etats. En effet, une des difficultés majeures que rencontre la Direction générale dans ses relations avec les systèmes statistiques nationaux est l'insuffisance de fluidité dans l'échange d'informations entre elle et ces systèmes.

46. Cette prise en charge devra être accompagnée d'une nouvelle organisation des activités au sein de la Direction générale. Le but visé par une telle organisation devrait pouvoir amener les experts à améliorer le partage de l'information et à assurer une meilleure planification des activités au regard du programme de travail adopté par le Comité de direction et pour faire face aux actions nouvelles qui viennent souvent s'ajouter à ce programme en cours d'exécution.

5.3. Elaboration d'un nouveau cadre stratégique de travail et d'un programme de travail de la Direction générale pour la période 2006-2010

47. Au terme du PROSMIC au 31 décembre 2005, AFRISTAT devra disposer d'un nouveau cadre de travail pour 2006-2010 (Cf. Dossier n° CD.04/10/12) et d'un programme bancable à soumettre aux bailleurs de fonds. L'année 2005 devra être mise à profit pour élaborer ces deux projets.

5.4. Formation et recrutement d'experts

48. Les défis à relever au cours des prochaines années demandent que les experts soient régulièrement informés des développements récents sur les méthodes et les outils de travail appropriés et formés à ceux-ci. Ces dernières années, même si les Etats membres n'ont pas toujours eu à exprimer clairement leurs besoins, certains outils et disciplines méritent encore une attention particulière : la mise en place et la gestion des bases de données, le traitement des données de recensements et d'enquêtes, les systèmes d'information géographique, l'analyse approfondie et la cartographie de la pauvreté, la prise en compte des statistiques sociales (éducation, santé, emploi, etc.) dans les activités régulières d'AFRISTAT. La Direction générale cherchera auprès des partenaires à profiter de toutes les opportunités pour faire bénéficier de telles formations aux experts.

49. Au cours de l'année 2004, l'expert africain, spécialiste du secteur informel et du marché du travail, a quitté AFRISTAT. La Direction générale a proposé que cet expert soit remplacé par expert macro-économiste (Cf. dossier n° CD.04/10/16). Dans le même ordre d'idées, la Direction générale devra aussi soumettre, au cours d'une prochaine réunion du Comité de direction d'AFRISTAT, une proposition de profil de l'équipe d'experts de la Direction générale à mettre en place dès 2006.

50. La Direction générale va continuer à s'appuyer sur des consultants indépendants et des consultants nationaux pour certaines activités que ses experts ne pourront mener eux-mêmes.

5.5. Développement de la recherche appliquée à la Direction générale

51. Cf. Dossier n° Dossier n° CD.04/10/19.

5.6. Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication

52. Au cours de l'année 2005, la Direction générale se propose de faire élaborer une stratégie afin de mieux faire connaître AFRISTAT. En plus des actions médiatiques qui pourraient être proposées, elle envisage, si les conditions le permettent, d'organiser le dixième anniversaire de l'institution en 2006 en marge de la réunion du Conseil des Ministres.

6. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE

53. Une des activités prioritaires de la Direction générale au cours de l'année 2005, consistera à accompagner le Conseil des Ministres dans ses efforts pour mobiliser les ressources propres d'AFRISTAT au titre de la période 2006-2015.

54. La Direction générale assurera aussi la réalisation des activités ci-après :

- organisation des réunions statutaires (Cf. Dossier n° CD.04/10/15) ;
- gestion du site Internet AFRISTAT ;
- gestion des bases de données ;
- conduite de l'enquête annuelle auprès des INS ;
- gestion du répertoire des consultants ;
- publication de *La lettre d'AFRISTAT* et éventuellement d'autres études ;
- poursuite de l'amélioration des prestations du centre de documentation.

55. La Direction générale participera, dans la limite de ses possibilités, à d'autres activités initiées par les partenaires et auxquelles AFRISTAT sera appelé à apporter sa contribution.

7. RESSOURCES MOBILISABLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2005 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

7.1. Ressources humaines

56. Au 1^{er} janvier 2005, l'équipe d'experts de la Direction générale sera probablement constituée de dix-huit (18) experts suivants, dont six (6) Français et onze (12) Africains : le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, 3 comptables nationaux, 2 macro-économistes⁵, 1 statisticien du secteur productif, 1 expert en statistiques agricoles, 1 expert en enquêtes auprès des ménages, 1 expert chargé des statistiques sociales, 1 expert chargé de l'analyse de la pauvreté, 2 statisticiens-informaticiens, 2 experts chargés du suivi des DSRP et des OMD, 1 expert chargé du projet sur l'amélioration des statistiques du marché du travail, et 1 volontaire du Service international français.

57. Dans la mesure du possible, cette équipe sera, compte tenu des besoins et à la limite des disponibilités budgétaires, assistée de consultants indépendants et de consultants nationaux.

⁵ Sous réserve des conclusions du dossier n° CD.04/10/16.

58. Enfin, un effectif d'une dizaine d'agents, personnel administratif d'appui technique complète l'ensemble des ressources humaines disponibles.

7.2. Ressources matérielles et financières

59. Le budget prévisionnel 2005 de la Direction générale d'AFRISTAT s'élève à 813 millions francs CFA, soit un accroissement de 16,1% par rapport à 2004. Les dépenses de fonctionnement courant sont en progression de l'ordre de 20% alors que celles affectées à l'organisation des réunions, séminaires et missions d'assistance ont augmenté de 45,0% par rapport à 2004.

60. En 2003 et 2004, d'importants crédits avaient été consacrés à l'équipement de la Direction générale d'AFRISTAT, ce qui explique de faibles prévisions de crédits d'équipement(5,1% du budget 2005).

61. Enfin, en 2005, le budget de fonctionnement (charges de personnel, fonctionnement courant, et réunions et missions) représente 92,9% des dépenses totales, (soit 45,4%, 24,8%, 22,7% respectivement).

C. Autres activités de la Direction générale d'AFRISTAT

Domaines	Activités/Objectifs	Actions	Résultats attendus	Ressources en pers/sem	Financements
Activités d'ordre institutionnel	Poursuite des activités de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT	Contacts avec les Etats et les partenaires	2,5 milliards de FCFA mobilisés à la fin de l'année 2005	6	AFRISTAT
	Elaboration du cadre stratégique de travail de la Direction générale pour la période 2006-20010	Elaboration d'un cadre	Cadre stratégique de travail 2006-2010	8	AFRISTAT
	Elaboration d'un projet de renforcement des capacités statistiques de la Direction générale	Elaboration d'un projet	Projet prêt à être soumis pour financement	12	AFRISTAT
	Organisation des réunions statutaires d'AFRISTAT	Organisation des réunions	Réunions tenues	8	AFRISTAT
	Participation d'AFRISTAT à des rencontres statistiques internationales	Participation d'AFRISTAT	Implication d'AFRISTAT aux activités de développement statistique	6	AFRISTAT
Comptabilité nationale	Formation sur les comptes nationaux	Séminaire régional sur les comptes des ménages et l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux	Les délégués sont formés	6	AFRITAC/ AFRISTAT
		Séminaire régional sur les comptes provisoires et la diffusion des données de comptabilité nationale	Les délégués sont formés à une méthode harmonisée d'élaboration des comptes provisoires	6	AFRISTAT
	Harmonisation des traitements en statistiques d'entreprises	Développement d'un outil harmonisé de traitement des déclarations statistiques et fiscales	Le cahier des charges est rédigé Un financement pour la réalisation de l'outil est trouvé	9	AFRISTAT
		Elaboration des répertoires d'entreprises	Un document méthodologique décrivant les modes d'initialisation et d'administration d'un répertoire d'entreprises est rédigé	9	AFRISTAT
Domaines	Activités/Objectifs	Actions	Résultats attendus	Ressources en pers/sem	Financements

Conjoncture économique et sociale	Formation sur le suivi de la prévision à court terme.	Organisation d'un séminaire zone Afrique centrale	Les délégués sont formés	9	Coopération française/ AFRISTAT
		Organisation d'un séminaire zone Afrique de l'Ouest	Les délégués sont formés	9	Coopération française/ AFRISTAT
	Suivi des indices harmonisés des prix	Suivi des indices des prix	Indices des prix publiés	Activité courante	AFRISTAT
Suivi de la pauvreté (DSRP/OMD)⁶	Mise en place d'un réseau d'échange pour le suivi de la pauvreté	Organiser un atelier afin de mettre en place un réseau d'échanges pour l'analyse et le suivi de la pauvreté	1 ^{er} rapport de progrès sur les indicateurs relatifs aux objectifs du millénaire pour le développement	12	PNUD
	Evaluation des systèmes d'information sur la pauvreté	Appui aux pays pour la conception et la validation de systèmes d'information sur la pauvreté	Bilan-diagnostic réalisé dans 10 Etats : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Madagascar, Mali, Niger, Tchad, Togo	40	PNUD/ AFRISTAT
	Elaboration des indicateurs de suivi des DSRP et des OMD	Appui aux pays sur l'élaboration des indicateurs de suivi des DSRP et des OMD	Indicateurs élaborés dans 10 Etats : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Madagascar, Mali, Niger, Tchad, Togo	40	PNUD/ AFRISTAT
Diffusion et publication	Bases de données et mise en place des outils de suivi et évaluation de la pauvreté Recueil des données statistiques des Etats membres	Analyse du flux de données et optimisation de l'utilisation de la 2gLDB à AFRISTAT	Nouvelles procédures pour une meilleure centralisation et diffusion des données	6	IDF banque mondiale
		Création d'un entrepôt de données d'enquêtes	Mise en place de la Databank. Inventaire et collecte des données	6	IDF banque mondiale
		Collecte des données socio-économiques auprès des Etats membres. Diffusion de l'information.	Les données sont diffusées	6	AFRISTAT

⁶ Ces activités doivent être prises en compte dans les appuis apportés aux Etats concernés.

Domaines	Activités/Objectifs	Actions	Résultats attendus	Ressources en pers/sem	Financements
Diffusion et publication	Publications d'AFRISTAT	LLA et AFRISTAT Newsletter	Publications des 4 numéros de la LLA et de 2 numéros de la Newsletter	6	AFRISTAT
		Rédaction d'une publication méthodologique	Document publié	12	AFRISTAT
	Documentation	Gestion de la documentation	Documentation gérée (publication du bulletin des sommaires, etc.)	Activité courante	AFRISTAT